



## Bilan d'activités 2023

**Résumé** : Dans la continuité de ces dernières années, le contexte dans lequel nous travaillons s'est encore dégradé : durcissement de la surveillance et du fichage, notamment contre les activistes ; menaces contre le chiffrement et la protection des communications, dans le cadre des discussions européennes sur la « Child sexual abuse Regulation » (CSAR) ou encore du procès dit du « 8 décembre » ; volontés de légalisation de nouvelles technologies de surveillance telles que la vidéosurveillance automatisée (VSA) ou la reconnaissance faciale : la loi relative aux Jeux Olympique légalise l'expérimentation de la VSA pour la première fois en Europe ; volontés de renforcer la censure en ligne, via les discussions autour du projet de loi « visant à sécuriser et réguler l'espace numérique » ou lors des révoltes de juillet en France suite à la mort d'un adolescent tué par un policier. Dans ces conditions, nous avons poursuivi nos actions de campagnes et de sensibilisation, de plaidoyer auprès des institutions, de terrain et de contentieux, en nous concentrant sur trois sujets majeurs : la surveillance et les technologies de contrôle policier, les algorithmes de scoring dans les administrations et la défense du droit au chiffrement. En voici un bilan.

# I. Avancées concernant nos principaux objectifs sur 2023

## I.1. Surveillance et technologies de contrôle policier

Durant cette année 2023, nous avons pu avancer quelque peu vers notre objectif de documentation de l'usage de technologies de surveillance policière basées sur l'intelligence artificielle<sup>1</sup> et de dénonciation de leurs dangers, dans le but de les faire interdire. Afin de mettre en lumière ces technologies de surveillance et de contrôle, et après de nombreux mois d'enquête (soutenus par l'organisation anglaise Fair Trials), nous avons finalisé un **rapport sur l'état de la police prédictive en France**<sup>2</sup>. Y sont compilées les données disponibles sur divers systèmes de police prédictive qui sont utilisés ou ont été utilisés par la police française. Nous espérons que la publication début 2024 de ce rapport, qui pointe les dangers de ces systèmes lorsqu'ils incorporent des données socio-démographiques dans leurs recommandations et appelle à leur interdiction, permettra de poser ce sujet dans le débat public.

Nous voulions aussi durant cette année mettre en lumière les dangers de la **vidéosurveillance algorithmique et de la surveillance biométrique**, dans le cadre d'une **campagne contre la loi JO**. Cette dernière a été discutée au Sénat et à l'Assemblée nationale début 2023, avec entre autres choses l'objectif de légaliser l'expérimentation de technologies de vidéosurveillance algorithmique en prévision des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, durant ceux-ci et jusqu'en mars 2025, via son article 7. Nous avons donc lancé une campagne en janvier 2023, ainsi qu'un important travail de plaidoyer (voir ci-dessous, partie II sur nos modes d'actions). Celui-ci s'est concentré sur la production d'un **dossier à la fois technique et politique sur la surveillance automatisée**<sup>3</sup>, qui pointe le fait que la vidéosurveillance algorithmique est une surveillance biométrique de masse, et qui a été envoyé à l'ensemble des parlementaires, ainsi que sur quelques auditions par des parlementaires. Malgré cela, la loi a été adoptée en mars, faisant de la France le premier pays européen à légaliser cette surveillance biométrique. Nous avons cependant vu nombre de nos arguments repris dans les débats par divers parlementaires, et nous avons aussi pu « imposer » nos termes dans le débat, avec notamment la reprise de notre appellation de « vidéosurveillance algorithmique » par de nombreux journalistes, appellation devenue le terme majoritaire dans les médias, en lieu et place du classique « vidéoprotection intelligente » que préfèrent la CNIL et le gouvernement notamment.

Sur ces sujets de surveillance, nous avons eu quelques résultats concrets, dans le cadre notamment d'un **contentieux lancé en 2021 contre l'usage de micros d'audio-surveillance algorithmique (ASA)** couplés à de la vidéosurveillance à Orléans. En septembre 2023, la CNIL a déclaré ce couplage illégal, nous donnant donc partiellement raison, mais sans aller jusqu'à affirmer l'illégalité de cette audio-surveillance en elle-même. Nous avons enfin entamé un travail préparatoire sur une stratégie contentieuse pour faire la transparence sur ces systèmes de surveillance, qui devrait aboutir courant 2024. Sur ces sujets, nous poursuivons le tissage et l'entretien d'alliances fructueuses avec divers collectifs, au premier rang desquels le collectif Technopolice Marseille, que nous avons soutenu dans l'organisation

1. A noter que nous sommes – début 2024 – en réflexion sur ce terme et son utilisation, afin de trouver un terme plus adapté.
2. [https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/01/20240118\\_LQDN\\_policepredictive.pdf](https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/01/20240118_LQDN_policepredictive.pdf)
3. <https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2023/02/Dossier-VSA-2-LQDN.pdf>

de leur second festival Technopolice en septembre, mais aussi les collectifs anti-JO tels que Saccage 2024.

## I.2. Algorithmes de *scoring* dans les administrations sociales

De la même manière, l'année nous a permis d'avancer sur la question des algorithmes de *scoring* dans les administrations sociales, que nous cherchons là aussi à mettre en lumière pour exiger leur interdiction. Après un important travail de documentation, commencé dès le début de 2022, nous avons entamé en novembre la **publication des informations recueillies** : création d'une page générale sur les algorithmes de contrôle<sup>4</sup> ainsi que d'une page sur l'algorithme de la CAF<sup>5</sup> et d'une page sur laquelle nous avons commencé à recenser les actions possibles pour faire la transparence sur ces systèmes<sup>6</sup>. Nous avons aussi publié une **analyse du code source de l'algorithme de la CAF**<sup>7</sup> (du moins des versions anciennes que la CAF a bien voulu nous communiquer après des mois de lutte de notre part). Les réactions de la CAF n'ont pas tardé, et nous leur avons répondu, dans un article préparé en décembre mais publié tout début janvier 2024<sup>8</sup>. Nous avons eu une solide couverture presse suite à ces publications, et elles ont aussi soulevé des inquiétudes parmi les élu·es, la CNIL, le Défenseur des droits et le département de Seine-Saint-Denis.

Là encore, nous avons entamé un travail préparatoire en vue de développer une **stratégie contentieuse** destinée à obtenir le code source de ces algorithmes – ou, à défaut, la liste exhaustive de leurs critères et pondérations associées -, et nos juristes ont commencé à réunir toutes les informations nécessaires sur le cadre légal de ces traitements et des données personnelles qu'ils brassent.

Sur ce sujet des algorithmes utilisés par les administrations sociales, nous entretenons les relations fructueuses développées en 2022 avec les collectifs Changer de Cap et Stop Contrôles, et nous avons tissé de nouvelles alliances avec le collectifs Droits Sociaux, ainsi qu'avec diverses chercheurs et chercheuses en sciences sociales. Nous avons aussi eu des échanges très fructueux avec le Défenseur des droits tout au long de l'année, et avons co-organisé un cycle de conférences avec Le Mouton numérique<sup>9</sup> en début d'année, sur la dématérialisation et l'usage des algorithmes dans les administrations et les services publics.

## I.3. Défendre le droit au chiffrement

Concernant les questions de surveillance d'État et de droit à la protection de nos communications, nous avons œuvré cette année sur deux aspects : le suivi de l'affaire du « 8 décembre » et la dénonciation de la répression des militant·es.

---

4. <https://www.laquadrature.net/lutter-contre-les-algos-de-contrôle/>

5. <https://www.laquadrature.net/caf-notation-generalisee-des-allocataires/>

6. <https://www.laquadrature.net/demande-ton-score/>

7. <https://www.laquadrature.net/2023/11/27/notation-des-allocataires-lindcence-des-pratiques-de-la-caf-desormais-indeniable/>

8. <https://www.laquadrature.net/2024/01/11/notation-des-allocataires-face-aux-faits-la-caf-senferme-dans-le-deni-et-la-mauvaise-foi/>

9. <https://mouton-numerique.org/dematerialiser-pour-mieux-regner/>

Nous avons suivi de près le **procès de l'affaire dite du « 8 décembre »**, dans laquelle sept personnes sont poursuivies pour « association de malfaiteurs terroristes ». Pour construire le récit d'un complot terroriste, les services de renseignement de la DGSI chargés de l'enquête judiciaire, le parquet national antiterroriste (PNAT) puis le juge d'instruction ont instrumentalisé à charge le fait que les inculpé·es utilisaient au quotidien des outils pour protéger leur vie privée et chiffrer leurs communications. Face à cette atteinte inédite au droit au chiffrement et à la protection des communications, nous avons longuement documenté l'affaire, en publiant un premier article en juin<sup>10</sup>, avant de suivre le procès<sup>11</sup> et d'en analyser les aspects liés à ces questions de chiffrement<sup>12</sup>. Là encore, la couverture presse que nous avons pu avoir a été plutôt bonne, mais le résultat du procès ne l'a pas été, les juges ayant suivi les accusations du parquet alors qu'aucune preuve de projet terroriste n'a été apportée.

Sur ces questions de surveillance étatique, nous avons aussi entamé un travail plus large sur la surveillance des militantes et militants, et en décembre nous avons notamment publié un article sur les nouvelles technologies de surveillance testées sur les activistes écologistes<sup>13</sup>. Ce travail n'en est qu'à ses débuts et nous préparons une feuille de route pour avancer sur ce sujet en 2024.

---

10. <https://www.laquadrature.net/2023/06/05/affaire-du-8-decembre-le-chiffrement-des-communications-assimile-a-un-comportement-terroriste/>

11. <https://www.laquadrature.net/2023/10/02/affaire-du-8-decembre-le-droit-au-chiffrement-et-a-la-vie-privee-en-proces/>

12. <https://www.laquadrature.net/2023/12/14/outils-de-chiffrement-lors-du-proces-du-8-decembre-du-fantasme-a-la-realite/>

13. <https://www.laquadrature.net/2023/12/19/lactivisme-ecologiste-nouveau-terrain-dexperimentation-de-la-technopolice/>

## II. Modes opératoires, principales actions et résultats

### II.1. Campagnes et sensibilisation

En 2021 nous annonçons dans une convention de financement « [La Quadrature] estime que l'efficacité de ces actions [de plaidoyer] est actuellement assez limitée. Aussi elle souhaite étendre ses actions vers une volonté de capacitation des citoyens et une volonté de les aider à faire entendre leur voix. ».

Ainsi, nous avons lancé une grande **campagne contre le projet de loi JO**, déjà évoquée plus haut (voir partie I.1). À travers la publication de nombreux articles, d'une vidéo de sensibilisation sur les dangers de la VSA<sup>14</sup>, une forte présence sur les réseaux sociaux et le lancement d'une campagne d'appels aux parlementaires au travers d'une page de campagne sur notre site<sup>15</sup>, nous avons tenté d'alerter sur les dangers de ce projet de loi en termes de surveillance et de fichage, ainsi que de donner des outils pour réagir. Nous avons aussi co-organisé la publication d'une lettre ouverte dans *Le Monde*, signée par 38 organisations internationales et dénonçant les dangers de cette loi et de son article 7<sup>16</sup>. Même si la loi a été votée, on constate que le sujet est maintenant plutôt bien connu du grand public, que nous avons eu une bonne couverture presse (qui se poursuit à ce jour) et que la qualité d'experte de La Quadrature sur les sujets liés aux technologies de surveillance est confirmée.

L'autre grand temps fort de l'année fut notre **campagne de dons annuelle**, que nous avons voulu pour fin 2023 dans la continuité thématique de celle de fin 2022 qui avait permis de présenter un bilan des actions de La Quadrature depuis sa création. Pour cette année, nous avons souhaité présenter en détails au public les **principaux sujets sur lesquels nous envisageons de travailler pour 2024** : droit au chiffrement et à la protection de nos communications, lutte contre les algorithmes de contrôle, régulation des plateformes et promotion de l'interopérabilité, liens entre écologie et numérique<sup>17</sup>. Nous avons aussi évoqué plus brièvement le reste des thématiques sur lesquelles nous allons probablement être appelé-es à travailler (VSA et Jeux olympiques, police prédictive, intelligence artificielle...). Nous avons donc lancé une campagne de mi-novembre à fin décembre, basée essentiellement sur une page de don présentant ces quatre thématiques et sur un ensemble de visuels et de citations extraites de nos articles. Cette campagne fut animée par une présence très régulière sur les réseaux sociaux et par diverses publications thématiques, notamment sur les algorithmes de contrôle (évoquées ci-dessus) et sur l'interopérabilité<sup>18</sup>.

Au-delà des campagnes à proprement parler, l'année a aussi été rythmée par des séquences plus « légères », déjà évoquées plus haut : nous avons profité de la campagne de dons pour développer une séquence sur les **algorithmes de notation dans les administrations**, permise par la solide documentation que nous avons pu recueillir depuis 2022 (voir ci-dessus, partie I.2). La

---

14. <https://video.lqdn.fr/w/wB6M6CHdfpWXpozVnqjbde>

15. <https://www.laquadrature.net/biometrie-jo/>

16. <https://www.laquadrature.net/2023/03/07/38-organisations-internationales-contre-la-surveillance-biometrique/> et la version sur le site de *Le Monde* : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/03/06/les-mesures-de-videosurveillance-algorithmique-introduites-par-la-loi-jo-2024-sont-contraires-au-droit-international\\_6164276\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/03/06/les-mesures-de-videosurveillance-algorithmique-introduites-par-la-loi-jo-2024-sont-contraires-au-droit-international_6164276_3232.html)

17. <https://www.laquadrature.net/donner/>

18. <https://www.laquadrature.net/interop/>

Quadrature commence à être reconnue comme experte sur ce sujet et nous sommes de plus en plus sollicité·es, que ce soit par la presse, les décideurs publics ou la société civile. De plus, et comme évoqué plus haut, nous avons pu constater que nos travaux ont provoqué une certaine fébrilité au sein de la CAF, qui s'est lancée suite à nos publications dans ce qui ressemble bien à une communication de crise.

Cette année fut aussi marquée par un **travail d'alerte sur la protection du chiffrement**, avec la publication de plusieurs articles concernant l'affaire dite du « 8 décembre »<sup>19</sup> et un suivi étroit de ce procès (voir ci-dessus, partie I.3). Le jugement ayant été rendu très récemment, nous travaillons encore à l'analyse de ses impacts en termes numériques. Cette séquence nous a aussi ouvert de nouvelles perspectives de travail sur la surveillance des militant·es et les techniques utilisées pour cela par l'État.

De manière générale, **ces séquences de communication représentent un lourd travail mais sont un élément vital pour nos actions et nos objectifs** : elles permettent d'alerter le public, d'installer toujours plus notre association dans le paysage médiatique et politique, tout en permettant aux personnes qui le souhaitent d'agir avec nous. Enfin, ces campagnes sont aussi un moyen de donner du poids à nos actions de plaidoyer.

## II.2. Activités de plaidoyer

En effet, même **s'il est souvent difficile de se faire entendre des parlementaires, nous poursuivons notre travail de plaidoyer**. Cela nous a semblé crucial **dans le cadre de la loi JO**, notamment lorsque nous avons constaté une méconnaissance totale de la part des parlementaires des enjeux autour de la VSA. Nous avons donc produit une **note à la fois technique et politique sur la VSA**, que nous avons largement diffusée (voir ci-dessus point I.1). Nous avons été auditionné·es, à la fois par les rapporteur·es et des député·es et sénateur·ices de l'opposition, et **nombre de nos arguments ont été repris par divers élu·es**, notamment de l'opposition. Dans ce cadre, nous avons aussi lancé une pétition contre l'article 7 de la loi, à destination des élu·es : celle-ci a été signée par 355 d'entre elle·eux<sup>20</sup>.

De la même manière, nous avons travaillé à une séquence de plaidoyer concernant le **projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique (SREN)** : publication d'articles<sup>21</sup>, audition par les commissions spéciales du projet au Sénat et à l'Assemblée nationale, travail à des **amendements sur l'interopérabilité qui ont été repris** par les groupes Écologistes, LFI et Modem à l'Assemblée nationale<sup>22</sup> mais qui n'ont pas été adoptés.

- 
19. <https://www.laquadrature.net/2023/06/05/affaire-du-8-decembre-le-chiffrement-des-communications-assimile-a-un-comportement-terroriste/> ; <https://www.laquadrature.net/2023/10/02/affaire-du-8-decembre-le-droit-au-chiffrement-et-a-la-vie-privee-en-proces/> ; <https://www.laquadrature.net/2023/12/14/outils-de-chiffrement-lors-du-proces-du-8-decembre-du-fantasme-a-la-realite/>
  20. <https://www.laquadrature.net/2023/02/22/petition-des-elu%2%b7es-francais%2%b7es-contre-la-videosurveillance-algorithmique-de-la-loi-jo/>
  21. <https://www.laquadrature.net/2023/09/12/projet-de-loi-sren-le-gouvernement-sourd-a-la-realite-dinternet/> ; <https://www.laquadrature.net/2023/09/19/projet-de-loi-sren-et-acces-au-porno-identifier-les-internautes-ne-resoudra-rien/> ; <https://www.laquadrature.net/2023/10/05/projet-de-loi-sren-et-filtre-anti-arnaque-les-navigateurs-comme-auxiliaires-de-police/>
  22. Voir un récapitulatif des amendements déposés par les Verts ici : <https://www.laquadrature.net/interop/#partC2d>

Au niveau européen, nous avons soutenu le travail réalisé par le réseau EDRI sur deux textes en discussion : le « **Child sexual abuse Regulation (CSAR)** » et le « **Artificial intelligence Act (AIA)** », ainsi que sur leur plaidoyer pour l'**interdiction de la reconnaissance faciale**<sup>23</sup>. Sur le CSAR, nous avons essentiellement relayé le travail et la communication de EDRI, et signé un certain nombre de lettres ouvertes<sup>24</sup>, faute de suffisamment de ressources et d'énergie pour lancer quelque chose qui nous soit propre. Nous avons cependant produit un article d'analyse approfondie des dangers de ce texte qui, sous couvert de l'objectif louable de protéger les personnes mineures dans leur navigation en ligne, cherche à instaurer une surveillance généralisée des connexions et interactions en ligne<sup>25</sup>. Sur l'AIA, nous avons surtout suivi le travail de campagne et de plaidoyer de EDRI là encore, avec notamment la signature de lettres ouverte sur les technologies de surveillance dans ce projet de règlement<sup>26</sup>.

Toujours sur ce volet plaidoyer, nous avons aussi répondu à une **consultation de la CNIL sur la question de la surveillance des examens à distance**, en janvier 2023. Ce travail s'inscrit dans une dynamique de long terme et reste encore à visibiliser. Notre réponse à cette consultation pointait les diverses raisons politiques de refuser la surveillance à distance des examens (technologies invasives, discriminatoires et déshumanisantes) et développait les arguments juridiques qui s'opposent à la plupart de ces surveillances à distance.

De manière générale, **nous constatons toujours d'importantes difficultés à se faire entendre des parlementaires, au niveau français comme européen, mais il nous paraît crucial de ne pas abandonner ce terrain**. Nous le couplons donc à nos campagnes et à notre travail de sensibilisation du public. L'articulation de ces deux volets nous semble porter quelques fruits, que ce soit contre la vidéosurveillance automatisée (projet de loi JO) ou pour réguler l'espace numérique par le concept d'interopérabilité des réseaux sociaux (projet de loi SREN). Tout ceci ne fut bien sûr pas assez pour empêcher l'adoption de la loi JO ni pour faire adopter nos amendements dans le projet de loi SREN. Ce dernier est toutefois encore en discussion et nous poursuivons nos efforts.

### II.3. Actions « de terrain »

Pour favoriser le développement nos modes d'actions et la diversité des actions lancées par les personnes et groupes locaux de la campagne Technopolice, nous avons aussi organisé ou participé à diverses actions « de rue » : nous avons soutenu l'organisation par le groupe Technopolice Marseille d'un second **Festival Technopolice Marseille**, en septembre 2023, avec cette année un focus sur les questions des Jeux olympiques et des violences policières<sup>27</sup>. Organisé sur quatre jours et trois lieux différents, le festival a cette année accueilli environ 300 personnes aux différents

---

23. Voir notamment : <https://edri.org/wp-content/uploads/2023/09/Global-statement-Stop-facial-recognition-now.pdf>

24. Voir par exemple : <https://edri.org/wp-content/uploads/2023/09/Statement-to-EU-countries-Do-not-agree-to-mass-surveillance-proposal-warn-NGOs.pdf>

25. <https://www.laquadrature.net/2023/09/18/reglement-csar-la-surveillance-de-nos-communications-se-joue-maintenant-a-bruxelles/>

26. <https://edri.org/wp-content/uploads/2023/09/Regulate-police-technology-EU-AI-Act-Statement-19-September.pdf> ou <https://edri.org/our-work/ngos-and-experts-warn-ai-act-negotiators-dont-trade-our-rights/>

27. <https://www.laquadrature.net/2023/09/18/festival-technopolice-2023-marseille-edition-2/>

événements : projections-débats, promenades, jeux et ateliers d'actions concrètes...

Toujours à Marseille, un **atelier a été organisé pour « outiller » la lutte locale contre la surveillance**<sup>28</sup>. En effet, du fichage biométrique à la reconnaissance faciale en passant par la police prédictive ou la vidéosurveillance algorithmique, cette surveillance s'articule directement autour du racisme systémique associé à la domination policière qui pèse sur les quartiers populaires. Dans ce contexte, l'enjeu de cette rencontre était de mettre en commun les savoirs et les expériences en la matière avant d'envisager des modalités d'action communes pour y résister.

Nous avons aussi organisé en janvier une **soirée festive contre la surveillance** mise en place pour les JO 2024, à la Flèche d'Or à Paris<sup>29</sup> pour organiser la lutte contre ces JO et contre la banalisation de la surveillance dans nos vies. Nous avons aussi participé à diverses actions avec le collectif Saccage 2024, notamment lors d'un rassemblement anti-JO en décembre, ainsi qu'à plusieurs **soirées en soutien aux inculpé-es du « 8 décembre »** afin d'évoquer la question du chiffrement. Ces occasions ont toutes été très riches en rencontres et nous ont permis de nouer des contacts sur divers sujets.

## II.4. Actions contentieuses

Enfin, le **dernier volet majeur de nos modes d'action reste celui des contentieux stratégiques**. Nous avons maintenant une solide expertise dans ce domaine, et si nos divers recours ont des résultats juridiques fluctuants, ils nous **permettent clairement de poser certains sujets dans le débat public**. Ce fut le cas cette année avec divers recours, contre le décret d'application de la loi votée en 2022 pour autoriser l'utilisation de drones par les forces de police<sup>30</sup> ou contre l'audiosurveillance automatisée (ASA) à Orléans. On peut tout de même souligner quelques résultats concrets dans notre affaire contre l'ASA à Orléans, puisque suite à notre recours la CNIL a déclaré cette surveillance illégale<sup>31</sup>.

En terme d'**évolution de notre stratégie contentieuse**, nous alertons depuis un certain temps sur le manque d'indépendance du Conseil d'État<sup>32</sup>, et avons orienté certains de nos contentieux en fonction : c'est le cas notamment de notre dernier contentieux contre les drones, que nous souhaitons porter au niveau européen – devant la CJUE.

Cette volonté d'européaniser nos contentieux afin de contourner les limites nationales se traduit également par l'expérimentation d'un contentieux avec une coalition d'acteurs européens contre le règlement européen relatif à la lutte contre la diffusion des contenus à caractère terroriste en ligne<sup>33</sup>. Si, pour des questions procédurales, nous avons dû encore saisir le Conseil d'État,

28. <https://technopolice.fr/blog/atelier-sur-la-surveillance-policiere-dans-les-quartiers-marseille-18-novembre-2023/>

29. <https://technopolice.fr/blog/j-o-securitaires-letau-se-resserre/>

30. <https://www.laquadrature.net/2023/05/10/tout-le-monde-deteste-les-drones/>

31. <https://www.laquadrature.net/2023/09/30/audiosurveillance-algorithmique-a-orleans-la-cnil-donne-raison-a-la-quadrature-sur-lillegalite-du-dispositif/>

32. Voir notamment cette intervention faite par l'un de nos juristes lors d'un colloque fin 2022 : <https://lesaf.org/wp-content/uploads/2022/06/SAF-SM-SNJ-Univ-III-Bastien-LE-QUERREC-Le-ro%CC%82le-du-Conseil-dEtat.pdf>

33. <https://www.laquadrature.net/2023/11/09/une-coalition-de-6-organisations-attaque-en-justice-le-dangereux-reglement-de-lue-sur-les-contenus-terroristes/>

nous lui demandons de transmettre l'affaire à la CJUE, seule autorisée à juger un règlement européen illégal. Si nous avons souvent déposé des recours avec d'autres structures françaises, au niveau national comme européen, c'est notre première tentative de coalition contentieuse européenne.

### Liste des contentieux en cours en 2023

- **Recours contre la Hadopi** devant le Conseil d'État, question préjudicielle (QPJ) déposée en août 2019, transmise à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en juin 2021 ; audience devant la CJUE en juillet 2022, conclusions de l'avocat général en octobre 2022 => nouvelle audience en plénière les 15 et 16 mai 2023 et conclusions de l'avocat général en septembre 2023 ; publication d'une analyse conjointe avec EDRi dans le European Law Blog en décembre<sup>34</sup>. L'arrêt de la CJUE devrait arriver fin avril 2024.

- **Recours contre la VSA à Marseille** : recours en plein contentieux (RPC) devant le tribunal administratif (TA) de Marseille, déposé en décembre 2021, instruction close => l'audience publique a eu lieu en mai, le TA rejeté notre recours. Suite à cela nous avons déposé un appel, qui est encore en cours d'instruction.

- **Recours contre les capteurs sonores à Orléans (ASA)** devant le TA d'Orléans, déposé en décembre 2021, la défense de la ville a été d'assez mauvaise foi<sup>35</sup> et en décembre 2022, nous avons déposé une réplique à la défense de la commune => en septembre 2023 la CNIL s'est prononcée sur ce sujet, déclarant illégale l'utilisation d'une audio-surveillance automatisée couplée à de la vidéosurveillance<sup>36</sup> ; suite à cela nous avons déposé un nouveau mémoire devant le TA, en octobre 2023, avant une réponse aux arguments de la commune début 2024.

- **Recours contre la vidéosurveillance à Moirans** devant le TA de Grenoble, déposé en février 2021. L'instruction a été clôturée en février 2024, audience publique à venir.

- **Recours en annulation contre la VSA à Moirans** devant le TA de Grenoble, déposé en août 2021, intervention volontaire au soutien du recours de LQDN par la LDH, le SAF et le SM en février 2024, instruction toujours en cours.

- **Recours et intervention au soutien de recours contre le décret d'application de la loi drones** déposés début mai => audience en mai sur le référé suspension porté par l'Adelico (rejet de la requête de référé), sur le recours au fond on est en attente du jugement. Dans le cadre d'un mémoire en réplique déposé en octobre on a demandé à ce que des questions préjudicielles soient posées à la CJUE, on attend que le Conseil d'État réponde.

---

34. <https://europeanlawblog.eu/2023/12/04/a-complete-u-turn-in-jurisprudence-hadopi-and-the-future-of-the-cjeus-authority/>

35. <https://www.laquadrature.net/2023/01/12/surveillance-sonore-orleans-baratine-la-justice/>

36. <https://www.laquadrature.net/2023/09/30/audiosurveillance-algorithmique-a-orleans-la-cnil-donne-raison-a-la-quadrature-sur-lillegalite-du-dispositif/>

- **Recours contre les drones en région Île-de-France** : la région n'a pas défendu l'affaire et veut gagner du temps, instruction toujours en cours.

- **Recours contre le décret d'application du TERREG** : dépôt d'une requête sommaire en août, mémoire complémentaire en novembre, on attend la défense du gouvernement à qui le Conseil d'État avait demandé de défendre l'affaire pour fin janvier 2024. Mise en place d'une coalition européenne sur le sujet.

- **Intervention au soutien du recours contre la vidéosurveillance à Marcillac-Vallon** devant le TA de Toulouse : deux mémoires produits, l'un en mai et l'autre en juin (récapitulatif), instruction toujours en cours.

#### Liste des contentieux achevés en 2023

- **Recours en abrogation contre la VSA à Moirans** devant le Conseil d'État, affaire débutée en septembre 2021 => l'affaire s'est conclue par un rejet de notre recours par le CE en décembre 2023, pour une question de procédure, sans que le fond de l'affaire, c'est-à-dire l'illégalité ou non de Briefcam, ne soit abordé.

- **Recours sur le manuel d'utilisation de Briefcam** devant le TA de Grenoble, déposé en août 2021 => non-lieu car la commune nous a finalement communiqué le manuel.

- **Contribution extérieure devant le Conseil constitutionnel dans le cadre du recours contre la loi JOP** déposée en avril 2023, le CC a validé la constitutionnalité de la loi mais a émis des réserves d'interprétation en mai.

- **Intervention au soutien du recours au fond contre le logiciel Testwe à Paris 8**, déposé en décembre 2022 devant le TA de Montreuil => non-lieu à statuer car le contrat entre Paris 8 et Testwe a été résilié.

- **Intervention au soutien du recours de l'Adelico contre Briefcam à Coeur Côte Fleurie**, dépôt mi-décembre, rejet dans la foulée par le Conseil d'État pour défaut d'urgence.

### III. Notre dynamique associative

**Notre dynamique associative nous mène vers un développement du collectif, à la fois en termes quantitatifs**, avec une équipe plus large, un budget plus important, une volonté de suivre plus de sujets en collaboration avec plus de gens, **et qualitatifs**, avec la volonté de questionner nos méthodes de travail pour aller vers « toujours mieux » en continuant à produire un travail de qualité tout en offrant de bonnes conditions de travail et d'implication à l'ensemble des membres du collectif. Nous avons entamé à la rentrée 2023 une **réflexion sur la soutenabilité du travail bénévole ainsi que sur les conditions de travail salarié**, ainsi qu'une réflexion sur la manière de réorganiser le fonctionnement de l'association, au-delà des feuilles de route et des sujets de fond. Tout ceci va se poursuivre en 2024, pour venir compléter la revue stratégique validée en avril 2023.

#### III.1. Nos méthodes de travail

Dans le cadre d'une réflexion régulière sur nos **méthodes de travail et processus de décisions**, nous avons en 2023 finalisé une **nouvelle « revue stratégique »**. Celle-ci, destinée à nous permettre de « passer à l'échelle » et de palier divers soucis structurels, s'organise autour de l'idée de **feuilles de route** permettant une plus grande autonomie opérationnelle de nos projets. Nous avons entamé sa mise en œuvre en commençant par **une feuille de route sur les algorithmes de contrôle social**, et la préparation d'autres feuilles de route a été lancée fin 2023, en prévision de validations et deancements au premier trimestre 2024 (écologie et numérique, Technopolice-VSA-JO, surveillance des militantes, intelligence artificielle). Dans le même temps, nous avons aussi longuement discuté de nos **perspectives de travail sur 2024-2025**, afin de tracer les grandes lignes de ce que nous souhaitons mettre en œuvre. C'est ce que nous avons présenté dans le cadre de notre campagne de dons annuelle<sup>37</sup>.

Nous avons aussi entamé fin 2023 plusieurs réflexions de long cours sur notre organisation :

- le développement d'un nouveau modèle de travail sur tout ce qui concerne le fonctionnement interne (conditions de militantisme, inclusion de nouvelles personnes, relations collectives, financements, infrastructure et administratif), que nous avons nommé le « **bateau Quadrature** » et que nous allons expérimenter en 2024 ;
- une réflexion sur l'ouverture de notre forum, et plus largement sur **l'ouverture de l'association**. Celle-ci n'a pas abouti en 2023, mais nous la poursuivrons ;
- un travail de **formalisation des procédures** existantes et de recensement de celles qui pourraient manquer, qui a posé quelques bases de travail et qui va maintenant s'intégrer à l'expérimentation du « bateau » ;
- la poursuite du travail des groupes sur nos pratiques salariales, la prévention et la gestion des conflits... ;
- la mise à jour de notre **règlement financier**, qui datait de 2017 et qui avait besoin d'être revu pour s'adapter aux évolutions de ces dernières années, notamment aux feuilles de route qui se mettent en place ;
- la réflexion sur un **nouvel outil de base de données**, car l'outil Uwazi que

---

37. Voir ici : <https://www.laquadrature.net/donner/>

nous utilisons connaît quelques soucis et n'a jamais vraiment été pris en main par la majorité du collectif ;  
- enfin, 2023 fut aussi l'occasion de poser la première pierre d'une réflexion de **refonte de notre stratégie de communication**, un grand chantier qui nous occupera bien en 2024 !

Nous avons aussi connu divers **changements au sein de l'équipe salariée**, avec le remplacement d'un juriste, l'arrivée d'un chargé de projet sur la feuille de route algorithmes de contrôle, le remplacement de notre chargée de mission surveillance/Technopolice et le passage de ce poste à temps complet. Nous avons aussi accompagné deux stagiaires : une stagiaire en droit pendant quatre mois, et une personne en stage d'observation en sociologie.

### III.2. Nos alliances et partenariats

Nous avons aussi poursuivi le développement de nos **collaborations avec d'autres structures**, en créant de nouveaux contacts sur les algorithmes et en renforçant ceux déjà existants (poursuite du travail avec Changer de Cap et Stop Contrôles, rencontre avec le collectif informel Droits sociaux et avec divers chercheurs et chercheuses, contacts réguliers avec le Défenseur des droits). De la même façon, notre implication dans la **lutte contre les JOP 2024** nous a permis de rencontrer divers collectifs qui participent à cette dynamique (Saccage 2024 notamment). Nous avons aussi **renforcé nos liens avec les associations luttant pour les « digital rights »** en Europe : nous avons accentué notre participation au réseau EDRi sur les questions d'intelligence artificielle, de surveillance biométrique ou de surveillance et de censure en ligne, et nous avons aussi lancé une coalition européenne pour attaquer en justice le règlement de censure antiterroriste, avec des associations telles que Access Now, Article 19, Wikimedia France, l'ECNL ou le réseau EDRi. Nous avons aussi expérimenté un travail de partenariats avec un groupe d'étudiant·es en infocomm de Nanterre sur le projet Technopolice, en vue de travailler sur la production de visualisation de données. Si les résultats concrets n'ont pas tous été à la hauteur des espérances, ce fut aux dires des personnes concernées chez nous une expérience très riche.

De manière plus « ponctuelle », nous avons participé à de nombreux événements au cours de l'année :

- un colloque sur la biométrie avec l'Observatoire des libertés numériques (OLN).
- divers événements de la communauté libriste et « hackers » : les journées du logiciel libre à Lyon, le Fosdem, Battlemesh, le Chaos Computer Camp, le Chaos Communication Congress (CCC), le Hadra festival, Pas Sage en Seine... On peut notamment noter une très belle conférence lors du CCC<sup>38</sup>.
- les rencontres green digital society et une intervention sur l'écologie et le numérique à Belgrade.
- un séminaire sur les stratégies de contentieux organisé par le Digital Freedom Fund.
- diverses interventions juridiques en université, auprès des avocats de Bobigny sur la loi JO, au congrès du Syndicat des avocats de France, dans le cadre du cycle « Agir le droit » avec l'Affaire du Siècle.
- diverses interventions Technopolice et surveillance à Foix, Strasbourg,

---

38. Conférence au 37C3 : a year of surveillance in France : a short satirical tale by La Quadrature du Net :

<https://video.lqdn.fr/w/vAuhc4WTtT5fEZ2HvBwmPd> (en anglais).

Montpellier, Rodez, Saint-Nazaire, Saint-Ouen, La Rochelle, Grenoble, en Aveyron, à Rouen, à Paris (Beaubourg et Gaité Lyrique), à Dijon, à Rennes...  
- plusieurs rencontres avec les équipes de la Défenseure des droits, sur les algorithmes de contrôle et la VSA.  
- diverses interventions sur l'intelligence artificielle et la VSA auprès d'EELV, de LFI, de Solidaires, de la CGT...  
(liste non-exhaustive).

### III.3. Nos évènements liés à la vie associative

Comme chaque année depuis 2018, nous avons eu deux **assemblées générales**, l'une en avril (assemblée générale officielle d'adoption des bilans 2022 notamment) et l'autre en octobre. Et, comme depuis 2021, nous avons eu un **camp d'été** début juillet dans les Cévennes, que nous avons voulu resserré cette année afin de réfléchir à l'évolution de notre fonctionnement notamment. Nous avons organisé sur Paris six **Quadrapéros** (en février, mars, avril, juin, septembre et novembre) et un « mercredi au garage » plus ouvert qu'à l'habitude en décembre.

Sur cet aspect des évènements de vie associative l'année 2023 a somme toute été assez « classique ».

On peut cependant noter la décision de transmettre **la Tea House**, évènement historique de nos participations au Chaos Communication Congress, à une autre structure, l'Interhack, qui en a pris possession dès le Chaos Communication Camp d'août 2023.

### III.4. Nos financements

Comme chaque année nous avons animé notre **campagne de soutien** entre novembre et décembre. Outre les aspects thématiques évoqués plus haut (voir partie II.1), la préparation de cette campagne a été l'occasion de lancer un nouveau site de don, pour lequel nous avons fait appel à un prestataire externe pour son développement.

En parallèle, nous avons cherché à **développer nos perspectives de financements**. Celles-ci ayant commencé à porter leurs fruits (nous avons obtenu pour cette année un soutien structurel de l'Open Society Foundations et de la Limelight Foundation ainsi qu'un soutien du Digital Freedom Fund pour la feuille de route sur les algorithmes), nous avons pu embaucher une personne pour un an sur la question des algorithmes ainsi que passer le poste de chargé de mission et recherche « surveillance » à temps plein. Nous avons aussi reçu un soutien ponctuel du réseau EDRi via leur fonds sur le chiffrement, ainsi qu'un soutien ponctuel de l'ONG britannique Fair Trials pour le rapport sur la police prédictive en France. Nous bénéficions toujours pour cette année du soutien solide de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et de la Fondation Un Monde par Tous.

Sur les aspects financiers, outre la mise à jour de notre règlement financier, on peut aussi noter la décision prise fin 2023 de prendre un cabinet comptable pour assurer le suivi de nos comptes à partir de 2024, ainsi que la mise en épargne de 70 000 € supplémentaires (destinés à pallier les frais liés à une éventuelle cessation de nos activités).

# ANNEXES

## La Quadrature en quelques chiffres

- nombre de membres au 31 décembre 2023 : 19
- nombre de salarié-es au 31 décembre 2023 : 8
- nombre de stagiaires accueilli-es en 2023 : 1
- nombre d'heures de réunion/interventions/conférences effectuées par nos membres : 1242h (soit l'équivalent d'un-e salarié-e à temps plein sur 8 mois environ) – attention, ce chiffre ne tient pas compte de tout le travail réalisé hors de ces temps de réunion/intervention.
- nombre d'articles publiés sur le site LQDN en 2023 : 43 – pour info en 2022 on avait publié 38 articles sur le site, et en 2021 une soixantaine
- nombre d'article publiés sur le site TKPL en 2023 : 11 (dont 3 publiés uniquement sur le site TKPL)
- nombre d'abonné-es à la newsletter (liste Actu) : 9169 (9272 fin 2022)
- nombre d'abonné-es à la liste Discussion : 1129 (1153 fin 2022)
- nombre de newsletters envoyées dans l'année : 29
- nombre d'abonné-es au compte Mamot : 38 779 (27 781 fin 2022)
- nombre d'abonné-es au compte Twitter : 110 056 (104 807 fin 2022)
- nombre d'abonné-es au compte Facebook : 42 000 (42 000 fin 2022)

## Nos publications

Algorithmes de scoring dans les administrations sociales – 2 articles + 2 pages thématiques

- 5 janvier : <https://www.laquadrature.net/2023/01/05/negligences-a-la-caf-10000-dossiers-dallocataires-en-acces-libre/>
- 27 novembre : <https://www.laquadrature.net/2023/11/27/notation-des-allocataires-lindecence-des-pratiques-de-la-caf-desormais-indeniable/>
- page thématique générale : <https://www.laquadrature.net/lutter-contre-les-algos-de-controle/>
- page CAF : <https://www.laquadrature.net/caf-notation-generalisee-des-allocataires/>

Vidéosurveillance automatisée – 17 articles + 1 page de campagne + 1 rapport

- 5 janvier : <https://www.laquadrature.net/2023/01/05/mobilisation-generale-contre-la-legalisation-de-la-videosurveillance-automatisee/>
- 18 janvier : <https://www.laquadrature.net/2023/01/18/non-a-la-videosurveillance-algorithmique-refusons-larticle-7-de-la-loi-olympique/>
- 23 janvier : <https://www.laquadrature.net/2023/01/23/nos-arguments-pour-faire-interdire-la-surveillance-automatisee/>
- 22 février : <https://www.laquadrature.net/2023/02/22/petition-des-elu-%c2%b7es-francais%c2%b7es-contre-la-videosurveillance-algorithmique-de-la-loi-jo/>
- 23 février : <https://www.laquadrature.net/2023/02/23/surveillance-biometrique-infiltration/>
- 24 février : <https://www.laquadrature.net/2023/02/24/une-bd-pour-refuser-la-surveillance-biometrique/>
- 2 mars : <https://www.laquadrature.net/2023/03/02/paris-2024-la-france-championne-olympique-de-la-technopolice/>

- 7 mars : <https://www.laquadrature.net/2023/03/07/38-organisations-internationales-contre-la-surveillance-biometrique/>
- 16 mars : <https://www.laquadrature.net/2023/03/16/jo-securitaires-le-podium-des-incompetents/>
- 21 mars : <https://www.laquadrature.net/2023/03/21/fiasco-du-stade-de-france-la-vsa-ne-masquera-pas-les-echecs-du-maintien-de-lordre/>
- 23 mars : <https://www.laquadrature.net/2023/03/23/la-france-premier-pays-deurope-a-legaliser-la-surveillance-biometrique/>
- 5 avril : <https://www.laquadrature.net/2023/04/05/videosurveillance-biometrique-derriere-ladoption-du-texte-la-victoire-dun-lobby/>
- 24 avril : <https://www.laquadrature.net/2023/04/24/loi-jo-2024-passage-de-flambeau-au-conseil-constitutionnel/>
- 4 juillet : <https://www.laquadrature.net/2023/07/04/veesion-la-start-up-illegale-qui-surveille-les-supermarches/>
- 30 août : <https://www.laquadrature.net/2023/08/30/la-justice-refuse-de-sanctionner-la-videosurveillance-algorithmique-marseillaise/>
- 7 novembre : <https://technopolice.fr/blog/la-justice-refuse-de-sanctionner-la-videosurveillance-algorithmique-marseillaise/>
- 14 novembre : <https://www.laquadrature.net/2023/11/14/videosurveillance-algorithmique-a-la-police-nationale-des-revelations-passibles-du-droit-penal/>
- une page de campagne : <https://www.laquadrature.net/biometrie-jo/>
- un rapport d'analyse : <https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2023/02/Dossier-VSA-2-LQDN.pdf>

#### Recours surveillance – 2 articles

- 12 janvier : <https://www.laquadrature.net/2023/01/12/surveillance-sonore-orleans-baratine-la-justice/>
- 30 septembre : <https://www.laquadrature.net/2023/09/30/audiosurveillance-algorithmique-a-orleans-la-cnil-donne-raison-a-la-quadrature-sur-lillegalite-du-dispositif/>

#### Drones – 2 articles

- 10 mai : <https://www.laquadrature.net/2023/05/10/tout-le-monde-deteste-les-drones/>
- 23 mai : <https://www.laquadrature.net/2023/05/23/drones-qui-fera-atterrir-le-ministere-de-linterieur/>

#### Divers surveillance – 6 articles

- 30 mars : <https://www.laquadrature.net/2023/03/30/le-numerique-nous-insere-dans-une-trame-toujours-plus-resserree/>
- 31 mai : <https://www.laquadrature.net/2023/05/31/transformer-les-objets-connectes-en-mouchards-la-surenchere-securitaire-du-gouvernement/>
- 11 juillet : <https://www.laquadrature.net/2023/07/11/en-visite-aux-nuits-de-lan2v-le-lobby-de-la-videosurveillance/>
- 25 juillet : <https://www.laquadrature.net/2023/07/25/lassemblee-adopte-lactivation-a-distance-des-appareils-electroniques/>
- 23 novembre : <https://www.laquadrature.net/2023/11/23/censure-de-la-surveillance-par-mouchard-loln-ne-crie-pas-victoire/>
- 19 décembre : <https://www.laquadrature.net/2023/12/19/lactivisme-ecologiste-nouveau-terrain-dexperimentation-de-la-technopolice/>

#### Chiffrement – 4 articles

- 5 juin : <https://www.laquadrature.net/2023/06/05/affaire-du-8-decembre-le-chiffrement-des-communications-assimile-a-un-comportement-terroriste/>
- 15 juin : <https://www.laquadrature.net/2023/06/15/tribune-attaches-aux-libertes-fondamentales-dans-lespace-numerique-nous-defendons-le-droit-au-chiffrement-de-nos-communications/>
- 2 octobre : <https://www.laquadrature.net/2023/10/02/affaire-du-8-decembre-le-droit-au-chiffrement-et-a-la-vie-privee-en-proces/>
- 14 décembre : <https://www.laquadrature.net/2023/12/14/outils-de-chiffrement-lors-du-proces-du-8-decembre-du-fantasme-a-la-realite/>

#### Loi SREN – 3 articles

- 12 septembre : <https://www.laquadrature.net/2023/09/12/projet-de-loi-sren-le-gouvernement-sourd-a-la-realite-dinternet/>
- 19 septembre : <https://www.laquadrature.net/2023/09/19/projet-de-loi-sren-et-acces-au-porno-identifier-les-internautes-ne-resoudra-rien/>
- 9 octobre : <https://www.laquadrature.net/2023/10/05/projet-de-loi-sren-et-filtre-anti-arnaque-les-navigateurs-comme-auxiliaires-de-police/>

#### Série en GAV t'es fiché-e - 2 articles

- 28 avril : <https://www.laquadrature.net/2023/04/28/en-gav-tes-fiche-%c2%b7e/>
- 12 mai : <https://www.laquadrature.net/2023/05/12/en-gav-tes-fiche-%c2%b7e-episode-2-les-empreintes/>

#### Censure et réseaux sociaux – 4 articles

- 28 juillet : <https://www.laquadrature.net/2023/07/28/revoltes-et-reseaux-sociaux-le-retour-du-coupable-ideal/>
- 9 août : <https://www.laquadrature.net/2023/08/09/larrivee-de-meta-sur-le-fedivers-est-elle-une-bonne-nouvelle/>
- 18 septembre : <https://www.laquadrature.net/2023/09/18/reglement-csar-la-surveillance-de-nos-communications-se-joue-maintenant-a-bruxelles/>
- 9 novembre : <https://www.laquadrature.net/2023/11/09/une-coalition-de-6-organisations-attaque-en-justice-le-dangereux-reglement-de-lue-sur-les-contenus-terroristes/>

#### Interopérabilité – 1 page thématique

- page thématique : <https://www.laquadrature.net/interop/>

#### Site Technopolice – 3 articles « exclusifs »

- 19 avril : <https://technopolice.fr/blog/appel-a-soutenir-le-collectif-contre-la-videosurveillance-dans-le-vallon-en-aveyron/>
- 18 septembre : <https://www.laquadrature.net/2023/09/18/festival-technopolice-2023-marseille-edition-2/>
- 28 octobre : <https://technopolice.fr/blog/atelier-sur-la-surveillance-policiere-dans-les-quartiers-marseille-18-novembre-2023/>

#### Campagne de dons – 1 article + 1 page de campagne

- 15 novembre : <https://www.laquadrature.net/2023/11/15/de-nouveaux-combats-pour-2024/>
- page de campagne : <https://www.laquadrature.net/donner/>

## **Mentions dans la presse**

*(chiffres non exhaustifs)*

Technopolice et JO 2024 : 103 mentions  
Algorithmes de scoring : 30 mentions  
Vidéosurveillance automatisée – audiosurveillance automatisée (hors JO) : 23 mentions  
Mouchards policiers : 15 mentions  
Intelligence artificielle : 15 mentions  
Régulation plate-formes/réseaux sociaux : 15 mentions  
Reconnaissance faciale : 12 mentions  
Loi SREN : 12 mentions  
Divers surveillance : 11 mentions  
Chiffrement : 7 mentions  
Divers historiques : 6 mentions  
Drones : 5 mentions  
Règlement sur les contenus terroristes : 5 mentions  
Hadopi et conservation des données : 5 mentions  
Données perso et données de santé : 3 mentions  
La Quadrature du Net - historique et missions : 3 mentions  
Libertés associatives : 2 mentions  
Divers : 20 mentions

## **Publications de nos interventions sur notre chaîne Peertube**

- Présentation Technopolice, VSA, JO à la Flèche d'Or – 14 janvier :  
<https://video.lqdn.fr/w/ohDwXAFoLn7WMviUjwvdAK>
- Débat JO à la Flèche d'Or – 14 janvier :  
<https://video.lqdn.fr/w/rwGwmJWhf716NNXJrb5zUt>
- LQDN à Radio France pour parler de VSA et JO – 25 janvier :  
<https://video.lqdn.fr/w/iYAdmwmXwT7sMsufUKqqTN>
- Les dangers de la vidéosurveillance algorithmique – janvier :  
<https://video.lqdn.fr/w/wB6M6CHdfpWXpozVnqjbde>
- Soutien aux Soulèvements de la Terre – 12 avril :  
<https://video.lqdn.fr/w/2JkZ6WW6vg68FZaoxEQbov>
- Blast : JO 2024, vers une dangereuse normalisation de la surveillance de masse – 3 mai :  
<https://video.lqdn.fr/w/fDCn4FnFUBUrRhVPMXHabx>
- France 3 PACA : drones de police municipale -  
<https://video.lqdn.fr/w/1Bsp26G1DG1tDGVLswQKyf>
- France Culture sur le festival Technopolice Marseille – septembre :  
<https://video.lqdn.fr/w/xA5cRmuJewu5UimCYUeZid>
- Émission radio Libertaire – 17 octobre :  
<https://video.lqdn.fr/w/vGkBkVSwMdsYVmSYxW5P2n>
- France Info : risque d'attentat en France, la sécurité à quel prix ? - 23 octobre

<https://video.lqdn.fr/w/uHec8vZhmPFVonwv8hGQA5>

- Conférence La Carmagnole : Une contre-histoire d'Internet – novembre  
<https://video.lqdn.fr/w/74ePcczE7ZamKj4gGLvWxJ>
- Conférence au 37C3 : a year of surveillance in France : a short satirical tale by La Quadrature du Net – décembre :  
<https://video.lqdn.fr/w/vAuhc4WTtT5fEZ2HvBwmPd> (EN)  
<https://video.lqdn.fr/w/rXmBKD6NcfxWxJEPHUZc4Z> (FR)
- Interview sur PI4TFORM FM – 37C3 – décembre :  
<https://video.lqdn.fr/w/mzK75EFU88pEw3ZJspMNMc>